Le Turlupin

N°6

Le journal de l'association Senlis Est quartier Saint Vincent

www.senlis-bastion.fr

Sommaire

1. Éditorial
2. Notre cadre de vie
4. Les remparts de Philippe Auguste
6. L'église St Etienne
8. Histoire de le rue de la République
10. L'ami Pierrot.
11. Père Gérard Noblet
12. Les recettes de Françoise Un nouveau service dans notre quartier

Alexandre REVILLOT
20, rue des Bordeaux
60300 SENLIS
Tél : 06 78 79 68 17
alexandre.revillot@hotmail.fr

Tous travaux

Neuf & rénovation
Intérieur & extérieur
Peinture-enduit
Pose Placoplatre,
carrelage, parquet, faïence
Aménagement de combles
Petites maçonnerie

Après notre assemblée Générale de fin d'année, puis la première manifestation de l'année avec la galette des rois dans l'enceinte du Lycée St Vincent, le bureau s'est réuni afin de définir le rôle de chacun et préparer nos prochaines activités.

Tout d'abord n'oublions le caractère indépendant et le style "poil à gratter " et "bons mots" du Turlupin qui fut aussi un instrument pour lisser les poils des draps de laine jadis fabriqués dans notre quartier. Ainsi vous constaterez une approche différente des sujets des groupes de travail comme celui sur le cadre de vie.

Ainsi, dans ce numéro vous retrouverez vos rubriques habituelles sur le patrimoine historique et culturel de notre quartier encore plus détaillée qu'auparavant. Ce sujet semble inépuisable !

Nous rendons un hommage particulier à ces personnes qui ont marqué particulièrement notre quartier, dont l'humanité fait l'unanimité et qui nous ont malheureusement quittés récemment.

Puis n'oubliez pas que la première étape de notre programme 2012 nous conduira le 8 mai à "La Victoire" avant le rendez-vous annuel de la fête des voisins que nous souhaitons cette année pouvoir organiser sur les remparts.

Enfin nous vous remercions de vous rapprocher de notre trésorière Monique pour le règlement des cotisations si vous ne l'avez pas encore fait.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

David Marchand
Secrétaire

Cadre de vie

Quelles évolutions pour notre quartier ?

Dans notre dernière édition du Turlupin, nous avions longuement évoqué nos observations sur les travaux qui ont eu lieu au cours de l'été 2011, les problèmes de stationnement, de poubelles…Hélas nous ne pouvons que constater qu'il nous faut constamment revenir sur ces sujets.
Nous avons remarqué que de nouveaux panneaux ont été installés aux entrées de notre quartier signifiant qu'il est désormais en « zone 30 » ; panneaux montés à des hauteurs extravagantes. Comme si cela ne suffisait pas, à chaque carrefour ont été posés d'autres panneaux pour rappeler que les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens. En revanche aucun de ceux là n'interdit aux poids lourds de circuler dans nos petites rues. Ceux qui s'y introduisent par malheur sont obligés de faire des demi-tours fastidieux pour en définitive repartir en sens interdit…

Nous nous permettons de rappeler dans ces lignes que selon les règlements, les rues dans une zone 30 doivent être aménagées de telle sorte que les voies pour véhicules doivent être séparées de celles réservées aux piétons. Ces dernières doivent avoir une largeur de 1m40 minimum (hors mobilier urbain). Règlement inapplicable bien entendu. D'ailleurs rouler à 30km/h dans nos petites rues serait une folie.
Alors pourquoi ne pas avoir défini notre quartier intra muros en zone de rencontre ? Dans ce cas, les voies de circulation sont les mêmes pour tous. La vitesse est limitée à 20km/h mais surtout les véhicules, y compris les cyclistes sont tenus d'adapter leur vitesse à l'usager le plus vulnérable.
Il s'ajoute à cela un problème récurrent de stationnement. Nos rues servent de parking pour les usagers du « centre ville », ce qui rend très difficile le stationnement des résidents qui parfois se trouvent eux-mêmes sanctionnés. Dans le principe de la zone de rencontre le stationnement n'est autorisé que dans les endroits spécifiquement marqués. Cela règlerait quelques emplacements générant des conflits de voisinage : près de la porte de Meaux, place de la Tannerie ou la rue de Meaux elle-même.
Ajoutons enfin que les zones 30 ou de rencontre admettent la circulation des cyclistes dans les deux sens, sans qu'une signalisation supplémentaire soit installée.

Poubelles sur la voie publique.

Ce service de collecte est géré par la communauté de commune CC3Fqui est également compétente pour organiser la « police » du bon respect des règles par les habitants.
Nous rappelons à nos voisins que les poubelles doivent être sorties le soir après 19h30, dans des sacs ou containers résistants aux introductions d'animaux.

Le mardi soir doivent être sortis uniquement les déchets recyclables (poubelles bleues et jaune).

Les encombrants (matelas, planches meubles,) ne seront sortis qu'après avoir pris rendez-vous avec le service de ramassage : **N° tel = 0 800 00 10 98**

Les objets comportant des circuits électriques ou électroniques, ou encore les gravas, les liquides polluants (huiles, peinture, solvants, batteries auto…) doivent être porté en déchèterie.
Les verres et les vieux vêtements et chiffons non utilisables peuvent être déposés dans des containers mis à disposition par la ville.
Nous recommandons de confier les vêtements et autres textiles en bon état aux associations caritatives dont vous trouverez les coordonnées dans l'annuaire de la Mairie.

Attention, il est question que dans quelques mois il y ait un jour de moins de ramassage des poubelles. Nous avons déjà pris contact avec l'élu en charge de ce service au sein de la CC3F, afin de collaborer avec le service de collecte en vue d'optimiser pour le mieux le dépôt des sacs et conteneurs et de signaler les abus des usagers ne respectant ni les jours, ni les horaires.

Transformation future de notre cadre de vie.

Depuis quatre ans des études ont été menées pour analyser et orienter l'évolution de notre ville pour dresser un nouveau Plan Local d'Urbanisme. Ne soyons pas égoïstes en considérant que cela ne nous concerne pas et que notre quartier ne changera pas. L'avenir de la rue de la République, celui des rues en bord de la Nonette, l'aménagement des remparts, la reconnaissance du caractère historique du Bastion de la Porte de Meaux et du site des dos d'ânes, sont autant de sujets qui peuvent aussi bien mettre en valeur notre quartier que continuer à le laisser dans l'oubli.
La Municipalité ayant sollicité nos suggestions, nous vous nous proposons d'en parler aux membres de notre bureau d'association afin de grouper et coordonner notre contribution.

Notre Patrimoine

Nos Remparts, partie 2 :

Les remparts de Philippe Auguste

Malgré la victorieuse bataille de Bouvines, la paix avec les comtés de Flandre, l'empire germanique ou le royaume d'Angleterre, était loin d'être assurée. En regardant la carte du Royaume de France, on comprend que Senlis situé sur la route des Flandres, représentait la dernière étape d'une possible invasion vers Paris.
C'est pourquoi, en raison de sa position stratégique, Philippe Auguste demanda à la Ville de Senlis (vers 1219) de se protéger par de solides remparts
Les remparts de Senlis furent construits par Les Senlisiens eux mêmes, ou au moins grâce à leurs impôts à partir probablement de 1223, date de la mort du Roi.
Dans une première configuration (en rouge dans le plan ci-dessous), l'enceinte n'englobait pas Saint Vincent, ni la « Malmaison » c.a.d. l'abattoir. La Porte de Meaux devait se trouver probablement au bout de la rue Saint Yves à l'Argent, devant St Vincent. Cette première enceinte semble avoir été terminée en 1233.
Il faut réaliser que pendant ces travaux, la flèche de la Cathédrale était en cours de construction. Il y avait donc de bons architectes et de bons maçons sur place. C'était l'époque du règne de Saint Louis.

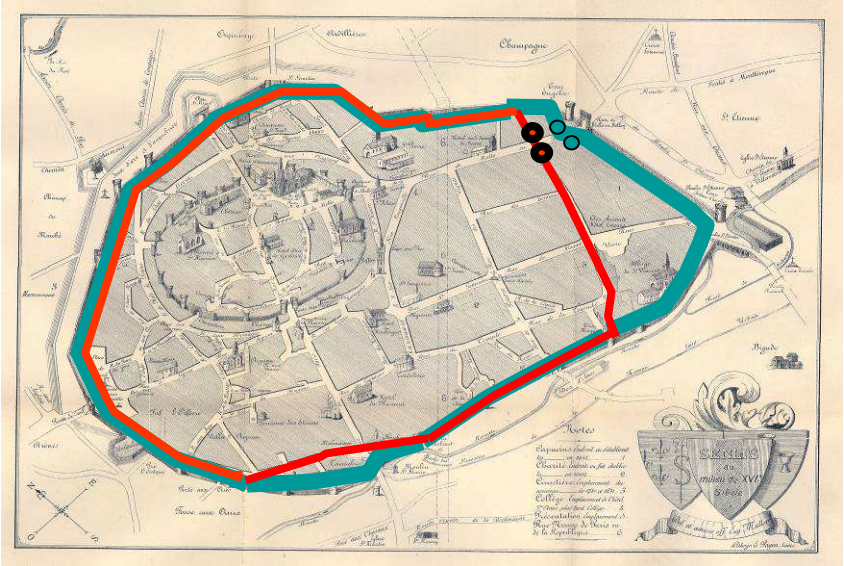

A la demande des moines de Saint Vincent dont le monastère n'était pas protégé, une deuxième configuration des remparts a été construite, pour se terminer en 1288, englobant ainsi le monastère ainsi que la « malmaison » au sud.

Comment étaient les remparts du 13° siècle ?
Il n'existe, semble-t-il, aucune description précise. Ceux-ci ont été maintes fois transformés afin de s'adapter aux nouvelles stratégies de défense.

Toutefois, non loin de notre cité, d'autres remparts ont été construits à la même époque. Par exemple la « basse cour » du château de Coucy fortifiée par Enguerrand III qui participa à la Bataille de Bouvines avec Philippe Auguste, se situe à une vingtaine de lieues de Senlis. Il est

facile de s'imaginer que les concepts et le savoir-faire des architectes et des maçons étaient les mêmes.

Rempart de Coucy le Château dans son état de conservation actuel

Vue intérieure d'une tour de défense.
Remarquer que les meurtrières ont été agrandies pour pouvoir utiliser des canons.
Mais les salles exigües n'avaient pas assez de ventilation pour pouvoir les utiliser.

Le château de Péronne, actuellement musée de la Grande

Guerre. A été construit également à la même époque. Sa porte fortifiée peut certainement nous aider à imaginer celles de l'enceinte de Senlis.

Mais pourquoi cette configuration des remparts de Senlis avec ses tours a-t-elle disparu ?

Vous le saurez au prochain numéro du Turlupin !

L'église SAINT-ETIENNE

L'ancienne église Saint Etienne se trouve rue Saint Etienne. Elle est facilement repérable grâce à la plaque gravée qui est posée sur le mur.

En 1228, les Franciscains, appelés aussi frères Cordeliers ou frères mineurs, avaient été invités par le chancelier Guérin, avant sa mort, à s'installer à Senlis. Ils commencèrent à élever une chapelle sous l'invocation de saint Etienne [1]. Le Chapître de Notre-Dame autorisa cette construction, ainsi qu'un cimetière.

En 1232, Adam de Chambly, évêque de Senlis, successeur de Guérin depuis 1227 a transformé cette chapelle Saint-Etienne en église paroissiale pour décharger Saint-Pierre. Les frères Cordeliers restèrent toutefois en cette église jusqu'à ce que s'étant trouvés trop resserrés en 1243, ils obtinrent du Chapître la permission de se loger sur la paroisse Sainte-Geneviève, à la condition « de ne recevoir aucune offrande à la main, de n'avoir point de troncs... »

La paroisse Saint-Etienne comprenait *Villemétrie*, *Valgencheuse*, la *Bigude*, et une partie de la *Bretonnerie* (rue des Jardiniers).

Située en dehors des remparts, l'église Saint Etienne n'était pas protégée. Elle pouvait elle-même servir de point d'appui pour des assiégeants. Alors au fil des siècles et des conflits, l'édifice fut plusieurs fois détruit tantôt par les assaillants, tantôt par les Senlisiens eux-mêmes pour éviter justement d'offrir à l'ennemi une plateforme d'attaque. Ce fut le cas en 1418 en pleine guerre de 100 ans quand la Ville fut assiégée par les Armagnacs, ou encore en 1598 au cours du terrible conflit de la Ligue mené par le duc d'Aumale.

Le 22 juillet 1601 jour de la Madeleine, cette église fut rebâtie à neuf et dédiée par M. Rose, évêque de Senlis. On commença à y faire le service, par M. Charmolue, chanoine de Notre-Dame et curé de cette paroisse.

En 1791, durant la Révolution, le culte religieux avait été interdit dans les paroisses de Senlis. Toutefois Saint Etienne et Saint Martin restèrent ouvertes au culte.

Plus tard, Saint-Martin est complètement tombé sous la pioche ; Saint-Etienne est devenue une grange.

Tout près de Saint-Etienne il y avait :

- la côte appelée *la Falaise* ;
- le moulin du même nom qui a été longtemps propriété des moines de Saint Vincent ;
- en face, le pont qui n'avait été jadis qu'un gué et un abreuvoir
- à l'angle de la rue était le presbytère du curé de la Paroisse devenu plus tard ferme puis laverie.
- De l'autre côté de la rue, le chemin actuellement herbé était la très antique *route aux chevaux.* Des documents attribuent à cette voie une partie de la Chaussée Brunehaut, qui aurait été déviée suite à la construction des remparts.

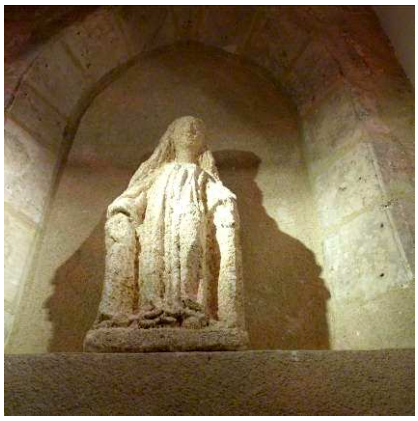

[1] Réalisons que la construction des remparts ordonnée par Philippe Auguste, commençaient tout juste à être construit.

Une nouvelle vie

Comment rendre une âme à cet édifice si ancien, plusieurs fois détruit, puis reconstruit, devenu au fil du temps une construction banale au point d'en avoir oublié toute mémoire ?
Les nouveaux propriétaires depuis 2003 sont devenus amoureux de ce site et conscients de la valeur de sa trace historique. Ils ne se sont pas découragés devant le spectacle navrant des constructions accolées bricolées, des murs cachés par des panneaux de plâtre, des ouvertures intérieures bien rectangulaires, des pierres assemblées en joints creux de ciment gris et le sol garni d'une moquette rouge…. Bref, une ancienne église transformée en banal pavillon de banlieue.

Il a fallu quatre ans d'études et de travaux, conduits par un architecte en totale coopération avec l'Architecte des Bâtiments de France et réalisés par une entreprise senlisienne rompue à la restauration des bâtiments anciens.
Des ouvertures en plein cintre et même des piliers ont remplacé les formes rectangulaires.
Le Placoplatre® a été enlevé pour mettre en valeur les pierres qui ont été rejointes à la chaux.

Les dalles de pierre ont remplacé la moquette et des fenêtres en bois les anciennes en PVC …
Le dessin ci dessous de l'architecte montre sa détermination, en accord avec les propriétaires à redonner aux formes rappelant la fonction historique de cette ancienne église. Les ouvertures des portes et fenêtres définissent un encadrement en pierre avec arc de plein cintre.

Bien sûr il ne s'agissait pas de restituer cette construction dans sont état d'origine, dont personne n'en connaît le plan ni même le moindre descriptif.
Quelques détails et même une statue dont on ne connaît ni la date ni l'origine, ont été conservés pour marquer un peu plus la mémoire de ces lieux.

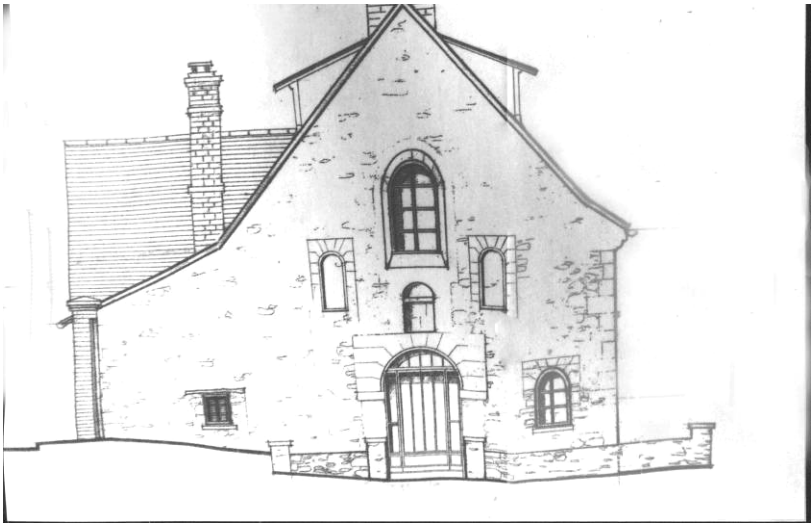

Merci pour l'accueil des propriétaires qui ont tenu à rester discrets dans ces lignes, mais qui savent encourager toutes les actions de notre association.

Histoire de la rue de la République

Voies anciennes

Senlis s'est fondée entre l'Aunette et la Nonette mais aussi au carrefour de routes très anciennes, comme la Chaussée Brunehaut qui croit-on menait à Cologne, dont des portions existent encore au nord-est, depuis la gare, vers Bethisy-St Pierre et Soissons et au sud-ouest dans le prolongement de la rue des chevreuils, bordant le lieu-dit de la « Chaussette » ; la route de Meaux (venant probablement de Lyon) et menant à Beauvais ou Amiens ; mais la principale de toutes, qui a marqué la plus longue histoire de notre ville, est certainement la route de Paris dite route des Flandres, menant à Lille et probablement jusqu'à l'embouchure du Rhin. Elle traverse l'Oise à Pont Ste Maxence en empruntant la chaussée de Pontpoint. Cette route a eu de tous temps une grande importance commerciale et stratégique. Ce fut trop souvent la route des invasions, ce qui a justifié certainement la construction de solides remparts dès le III°s., mais surtout aussi à partir du XIII°s., jusqu'au XVIII°s.

Les routes royales

Au XVIII° siècle des efforts considérables d'aménagement des routes et d'urbanisme ont été poursuivis notamment sous LOUIS XV. C'est l'époque où **Daniel Trudaine**, administrateur général des ponts et chaussées fonda en 1747 l'École nationale des ponts et chaussées en nommant à sa tête l'ingénieur **Jean-Rodolphe Perronet**.

Economiste éclairé, Trudaine fit réaliser plusieurs milliers de kilomètres de routes royales (devenues routes nationales) reliant Paris aux frontières et aux principaux ports de mer. Trudaine entreprit de faire dessiner un atlas des routes de France, d'une très grande précision d'informations concernant leur environnement. Cet atlas réunit plus de 3000 grandes planches manuscrites et aquarellées, classées en 62 volumes.

La route des Flandres à Senlis

Pour revenir à Senlis, la voie dite '*route des Flandres*', traversait Senlis par la rue aujourd'hui appelée « rue vieille de Paris », pour aller se perdre dans des rues sinueuses et rejoindre la porte Saint Rieul.

Dès l'année 1749, la municipalité s'était préoccupée des projets qu'étudiait l'administration des ponts et chaussées pour améliorer la route de Paris vers Compiègne et Pont-Sainte-Maxence, surtout dans son passage à travers Senlis. Nos édiles savaient que la majorité des habitants voulaient conserver l'ancienne voie par le faubourg St Martin, la rue vieille de Paris, la porte St Rieul et le faubourg de Villevert. Ils considéraient qu'une route passant hors de la ville ruinerait totalement les habitants.

Pour gagner du temps et aussi pour convaincre l'administration Royale, la municipalité fit l'acquisition de maisons afin de percer une voie plus directe entre le Château et la porte St Rieul (aujourd'hui rue Villevert). Il restait, dans le projet, à élargir la rue vieille de Paris, en écartant des maisons et encore bien d'autres aménagements.

Décision du Roi

Mais bientôt les Senlisiens furent fixés par une décision du Roi :

« *A Paris le 7 juin 1752.*

M. M , le Roi a examiné les deux projets pour la nouvelle route à travers Senlis :

- l'un suit la rue actuelle, ainsi que le demandaient les habitants;

- l'autre ouvre une rue nouvelle de 36 pieds de large et de 423 toises de longueurs depuis la chapelle du faubourg St - Martin, jusqu'au rempart proche et au delà de la maison du sieur Turquet.

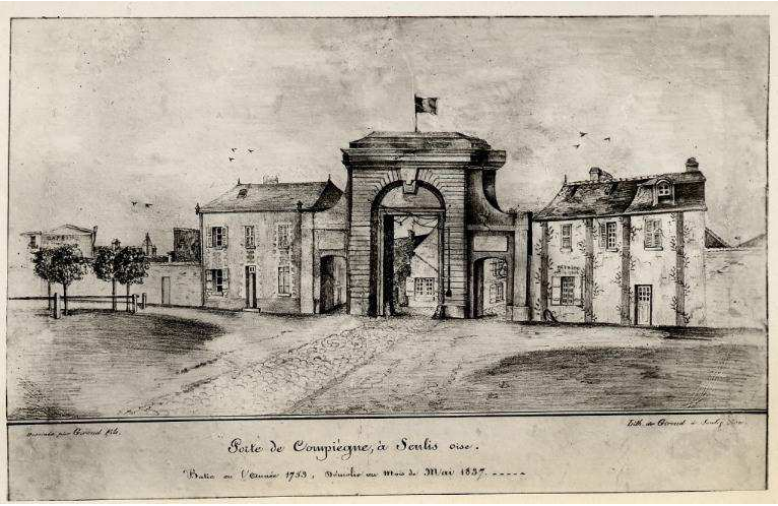

Dessin de la porte de Compiègne

Sa Majesté a préféré ce second projet et en ordonne l'exécution. Il sera plus beau, d'une pente plus douce, et il coûtera beaucoup moins cher que l'autre, soit au Roy, soit aux habitants, qui ne connaissent pas tout le tort qu'on leur ferait en suivant leur désir. M. le Garde des sceaux me marque que sa Majesté paiera les indemnités pour la démolition des maisons que l'on sera obligé de prendre ;

- à l'égard des terrains tant des maisons que des cours et jardins, les propriétaires auxquels il ne restera que l'emplacement pour bâtir le long de la nouvelle rue seront suffisamment dédommagés par l'amélioration de leur terrain.

- Le pavé, d'un rempart à l'autre, sur une traversée de 373 toises devra être fait en grès sur 18 pieds de large aux dépens de la ville, et pourra coûter environ 8 500livres;

- et il me marque de lui proposer le moyen de pourvoir à cette dépense ainsi qu'à la construction de deux nouvelles portes qu'il sera nécessaire de faire: c'est à quoi il faudra songer incessamment.

- Quant au pavé qu'il sera nécessaire de faire par la suite pour les reverts qui auront chacun 9 pieds de largeur, et de part et d'autre de la chaussée, ce sera les particuliers qui pâtiront d'en faire la dépense chacun en droit de soi ; et il faudra que le pavé employé à cet effet soit en grès du même échantillon que celui de la chaussée, et posé par l'entrepreneur de celle-ci.

A l'égard du surplus de la route, (jusqu'au chemin de Compiègne que l'on rejoindra au haut de la butte de Villevert, elle sera faite aux frais du Roy et de cet endroit, il sera tracé au alignement pour arriver au chemin de Pont-Sainte-Maxence, à l'entrée de la forêt d'Halatte. »

Commentaire important

Il faut ajouter à cette décision le commentaire suivant :

Les plans d'urbanisme à cette époque visaient des réalisations splendides. Les traversés de ville étaient équipés d'ornements particulièrement décoratifs, et des entrées monumentales. La modeste entrée de Crépy en Valois en est un humble témoignage.

Ancienne porte de Crépy en Valois

A Senlis, qui était encore entourée de ses remparts, il était donc prévu deux portes monumentales, n'ayant plus aucune fonction de défense. Au sud la porte de Paris qui devait s'appeler la porte Royale ne fut jamais construite. Au nord, la porte de Compiègne qui, dans le style de l'époque, fut majestueuse.

Vous apprendrez dans le prochain numéro du Turlupin dans quelles conditions cette voie a été construite.

Un bon parcours

L'ami Pierrot.

Le 8 septembre 2011, Pierre Marchois s'en allait. A 85 ans, il n'avait jamais quitté sa maison natale du 16 rue du Temple. Il laisse le souvenir d'un être exceptionnel tant par son humanité que par son mérite.

On l'appela Pierrot très tôt. Issu d'une fratrie de 12 enfants, il quitta l'école communale à 13 ans pour suivre son père, maçon, dans différentes entreprises de la région. Si son père lui montra le chemin c'est au sein de l'entreprise Rouan que Pierrot mena toute sa carrière de carreleur. Son professionnalisme, son sérieux, son talent et la passion qu'il montrait pour son métier lui permirent de travailler pour de prestigieux clients, château de Chantilly, Cathédrale de Senlis, Abbaye de Chaalis, propriété de la Baronne de Rothschild etc. Bon nombre de demeures senlisiennes témoignent encore de la qualité de son ouvrage. Chacune de ses réalisations lui valait les hommages de la profession et tout au long de sa carrière, Pierre Marchois collectionna les médailles récompensant son travail jusqu'au prestigieux titre de meilleur ouvrier de France qu'il obtint en 1982 avec une note de 19 ½ sur 20 et les félicitations unanimes du jury. Cette récompense lui donna l'équivalence d'un BTS et il en fut extrêmement fier. Il s'attacha alors à transmettre son savoir à de nouvelles générations de Pierrot.

Micheline son épouse depuis 1949, témoigne du soin jaloux qu'il apportait à entretenir ses « trophées », une bonne trentaine, dédicacés et gravés, soigneusement conservés dans leurs écrins d'origine. Pierre Marchois les sortait parfois, fier de ses réalisations et heureux de son savoir-faire reconnu et récompensé. Il ne manipulait ses médailles qu'avec des gants de coton blanc, il ne fallait en aucun cas que « l'or », « l'argent » ou « le bronze » soit souillé par des rayures ou traces de doigts. Méticuleux et perfectionniste jusqu'au moindre détail le Pierrot de Micheline !

Sa plus parfaite réalisation, celle qui lui valut son titre suprême de meilleur ouvrier de France et fut sans conteste son chef-d'œuvre, cette table (voir photo) aux proportions parfaites entièrement carrelée de grès émaillé, matériau des plus difficiles à travailler.

Les loisirs de Pierre Marchois faisaient corps avec son métier. Entre 1960 et 1985, il restaura sa propre demeure 16 rue du Temple, vingt-cinq ans de travaux pris sur son temps libre. Il persista avec la rénovation intégrale de Pompéi, 11 rue de la Poterne. Il y travailla douze ans !

Micheline le regardait partir tôt le matin en sifflant, samedi, dimanche et jours de vacances, toujours heureux et plein d'entrain.

Pierrot n'aimait rien plus que redonner vie à la pierre, son prénom traça peut-être son destin.
Sa fille, son petit-fils et son arrière petite-fille faisaient sa joie et sa fierté.
Pierre Marchois partageait avec son épouse une passion pour les animaux et nul ne peut oublier leur Finette avec laquelle ils firent un très long bout de chemin.
Il aimait pratiquer le chant, la chorale « A cœur joie » appréciait sa belle voix et sa bonne humeur constante.
Il suivait le football ou autres sports à la télé mais son grand plaisir c'était le restaurant, ses plats préférés : les nems et le canard laqué. On peut alors sourire et s'étonner du soin qu'il a apporté pendant plus de dix ans, à la ribambelle de canards affamés de la Nonette toute proche. Chaque matin, à 6h30, Pierrot transportait des seaux de pain trempé que Micheline avait coupé menu, pour descendre la rue de la Poterne et donner leur pitance aux palmipèdes des lieux. Il arrivait parfois qu'une petite troupe intrépide et impatiente remonte la rue à la queue leu leu pour venir cancaner devant sa demeure, en criant famine !
Tel est en raccourci le portrait de l'ami Pierrot. Il gagnait à être connu et tous ceux qui ont côtoyé cet « honnête homme »ne sauraient l'oublier.
Adieu l'ami.

Joëlle Bosschem

Père Gérard NOBLET nous a quitté

Père Mariste, le Père Gérard Noblet est né le 4 août 1919 à Paris (18e).

Ordonné prêtre en 1947, il fut alors nommé second maître des novices. Puis, après 10 années passées à Barry (Val d'Oise), en 1965 il est nommé à Londres, aumônier du lycée français, ensuite curé de la paroisse française de Londres. En 1981, il revient à Senlis, au lycée Saint Vincent (où il fit des études secondaires).

Aumônier du Lycée Saint-Vincent, il est également curé de Chamant. Il fut aussi prêtre accompagnateur des petits chanteurs à la croix de bois (alors résidant dans le Valois, à Glaines). En 1996, il devint prêtre coopérateur de la paroisse de Senlis.

Il prit sa retraite en 2004, demeurant toujours avec son frère à Saint-Vincent et collaborateur (infatigable) au sein de la paroisse de Senlis !

Il est décédé dans la nuit du 23 au 24 février 2012 à Senlis.

(Article de la Paroisse Saint Rieul)

Les recettes de Françoise

Les Fraises

Pour les laver, passer les rapidement sous le robinet avant d'ôter le pédoncule pour éviter qu'elles ne se regorgent d'eau.

Si vous les trouvez trop fades, ajoutez-leur un jus de citron non traité et son zeste râpé, un peu de poivre moulu ou bien quelques feuilles de menthe fraiche hachées.

Un fromage maison

Il faut :

- des restes de fromage à pâte molle et fermentée, de la même famille de saveur.
- La moitié de leur poids en beurre ou en crème fraiche épaisse entière.
- Chapelure ou herbes ciselées.

Ôtez les croûtes des fromages.

Mélanger les reste de fromages dans le bol d'un mixeur avec le beurre ou la crème fraiche jusqu'à obtention d'une pâte.

Mouillez la paume de vos mains et formez des boulettes que vous roulerez ensuite dans la chapelure ou les herbes, ou encore dans des noix écrasées ou bien des graines de pavots.

Sources des articles

P4. Georges Matherat : enceintes médiévales et modernes

P6. Chanoine Eugène Muller

P8. Jean VERGNET-RUIZ *Bulletin de la SHAS*

Un nouveau service aux personnes dans notre quartier

AD Services Séniors et Actifs
l'aide à domicile au quotidien

Les prestations proposées, effectuées par un personnel qualifié et expérimenté, sont :

- Le maintien à domicile : aide aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées.
- L'aide au ménage pour séniors mais aussi actifs
- L'accompagnement aux activités, chez des amis, à l'aéroport, au théâtre …
- Les petits travaux de jardinage et de bricolage
- L'assistance informatique et administrative
- La surveillance et l'entretien de votre résidence en votre absence.

Un service disponible 24h/24 et 7j/7, garantissant la qualité des soins, la réactivité, le respect et la discrétion, en établissant une relation de confiance.

A savoir :
La structure AD Services Séniors et Actifs est agréée par le conseil général qui ouvre droit à la déduction d'impôt de 50% et vous aide à mettre en place les aides financières (APA, PCH…)

Pour avoir plus de renseignements vous pouvez contacter :
Martine Pichereau,
infirmière diplômée d'état
AD Services Séniors et Actifs
du réseau AD Quotidien
Tél : **03.44.24.07.45**
e-mail adservicessa@adquotidien.com .
web **www.aide-a-domicile-senlis.com**

Le Turlupin
Le journal de l'association
Senlis Est Quartier Saint Vincent.
Association loi 1901
Enregistrement N° W604000919

Dépôt Légal : Aout 2011
N° ISSN : 2118-1438
Directeur de rédaction :
Jacques Marie Broust.

Courriel : **contact@senlis-bastion.fr**
Web : **www.senlis-bastion.fr**

Imprimé par nos soins sur papier certifié PEFC.